

LA CONDAMNATION PAR MARTIN LUTHER (1521)*

Matthieu Arnold

Les attaques de Martin Luther (1483-1546) contre la superstition (superstitio, Aberglaube) se rencontrent tout au long de sa vie d'écrivain et dans ses différents types d'écrits, depuis les commentaires bibliques jusqu'aux traités polémiques, en passant par les écrits édifiants. Dès ses premiers cours sur les Psaumes (1513-1515) et sur l'Épître aux Romains (1515-1516), il associe la superstition aux « sectes » et aux « hérésies » (voir Weimarer Ausgabe [= WA] 4, 66, 1 ; 186, 24 ; 420, 33 ; WA 56, 266, 22-23), et il brocarde la « superstition judaïque » (voir WA 4, 188, 31). Le second cours sur les psaumes (Operationes in psalmos, 1519-1521) oppose la « superstitio » au « culte sincère et à la Parole pure de Dieu » (WA 5, 143, 5). Quelques années plus tard, Luther fait contraster la superstition, « fausse doctrine » ou « doctrine humaine », avec la doctrine du salut par la grâce : « Même si nous péchons et chutons, ne désespérons pas, du moins pas au point de nous exclure du royaume de la grâce par les fausses doctrines et la superstition. » (WA 19, 199, 25-27 ; Commentaire sur le prophète Jonas, de 1526.)

Dans ses petits écrits édifiants des années 1518-1520, lesquelles le voient s'éloigner peu à peu de Rome, il établit un lien entre la superstition, « faux culte de Dieu », et l'hypocrisie (Sermon sur la digne préparation du cœur pour recevoir le sacrement de l'eucharistie, 1518 ; WA 1, 334, 11). Dans un opuscule catéchétique, Les dix commandements prêchés au peuple de Wittenberg (1518), il traite de la superstition en rapport avec le « détestable culte des saints » (WA 1, 420, 35). Ses Quatorze consolations pour ceux qui sont affligés et chargés (1520) associent la superstition non seulement aux fêtes des saints, mais encore aux autels et aux images (WA 6, 115, 26-29).

Pareillement, dans son Sermonnaire ecclésiastique (1522), destiné à nourrir les prédications des pasteurs qui se réclament de sa doctrine, il oppose, en parlant des prophètes et de leurs opposants, les « saints véritables » aux « faux saints ». Ils se disputent à propos du culte et des bonnes œuvres : « Les uns disent : c'est un culte. Les autres répliquent : non, c'est une idolâtrie et une superstition ! » (WA 10 I 1, 275, 5-8.) Il en va de même, poursuit-il, des « papistes, qui se sont inventés les bonnes œuvres et leur propre culte, avec leurs œuvres et leurs préceptes extérieurs, alors que toutes ces choses sont dépourvues de foi, bâties sur les œuvres seulement et sans le commandement de Dieu » (ibid., 9-11). C'est pourquoi, Luther juge qu'il s'agit là d'une « idolâtrie », d'un culte rendu au diable et non pas à Dieu (ibid., 12s.).

Toutefois, les attaques du Réformateur contre la superstition ne se rencontrent pas seulement dans sa polémique contre l'Église traditionnelle et les œuvres comme moyen de salut. Dès les années 1520, elles visent également ses opposants au sein de la Réformation. Dans son Sermonnaire pour le temps du carême (1525), lorsqu'il commente le récit de la tempête apaisée (Matthieu 8, 23s.), Luther oppose la foi, que Dieu donne à ses disciples, à Satan, au péché, au monde et à la mort, qui ne peuvent pas la souffrir : « En effet, qui pourrait vaincre le diable avec ses innombrables insinuations fourbes, par lesquels il s'oppose à la vérité, à la Parole de Dieu, à la foi et à l'espérance, et suscite

* Matthieu Arnold, « La condamnation par Martin Luther (1521) », in : Boris Klein, Philippe Martin, Sébastien Roman (dir.), *L'Europe des superstitions. Une anthologie : XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Cerf, 2020 p. 21-26.

des erreurs, des sectes, des [doctrines] séductrices, des hérésies, des doutes, de la superstition et des abominations sans mesure ? » (WA 17 II, 105, 34-37.) En 1527, dans son Explication de Zacharie 10, 2 (« [...] et ils sont malheureux, car il n'y a pas de berger »), il associe la superstition aux « rotten » (voir WA 23, 625, 27), ces bandes sectaires qu'il avait condamnées dès 1525 lors du soulèvement des paysans. De même, dans son Explication du psaume 101 (1534-1535), il écrit à propos du verset 3, « Je n'entreprends aucune chose mauvaise. Je hais le transgresseur et je ne le laisse point demeurer auprès de moi » : « C'est, il est vrai, une grande chose que de demeurer ferme sur le droit chemin face à toutes les chapelles du diable, ses fausses routes, sa superstition et ses fausses doctrines. » (WA 51, 225, 19-20.)

C'est néanmoins à la superstition des « papistes » que Luther réserve ses attaques les plus développées et les plus vives. C'est le cas en particulier dans sa Réponse au sujet du livre très chrétien, très spirituel et très savant du bouc Emser à Leipzig. Il achève la rédaction de cet écrit à la fin de mars 1521, juste avant de se mettre en route pour Worms, où il doit comparaître devant l'empereur. Ce pamphlet est dirigé contre Jérôme Emser (1478-1527), un théologien que Luther avait déjà combattu dans un libelle antérieur. Emser était, au service du duc Georges de Saxe, un adversaire déterminé du Réformateur depuis la dispute de Leipzig (1519). Dès 1520, il insista, contre Luther, sur le fait que l'Écriture n'est pas claire et que seule l'Église, grâce à l'Esprit saint, peut en donner une interprétation légitime. De son côté, Luther faisait de la Bible l'instrument de sa critique de l'Église, c'est-à-dire de sa théologie et de ses traditions. Nous donnons de la Réponse au sujet du livre très chrétien... deux extraits, jusqu'alors inédits en français.

Dans le premier d'entre eux, Luther commence par combattre une superstition générale, la croyance selon laquelle, dans son règne (c'est-à-dire dans le domaine spirituel), le pape a raison. Rappelons qu'en 1520, Luther a publié un écrit allemand, La papauté de Rome, dans lequel il rejetait l'idée que le pape fût le vicaire du Christ sur terre (le Christ reste présent par son Esprit, et il n'a donc pas besoin de représentant terrestre) et refusait de reconnaître à la papauté une primauté de droit divin. Par ailleurs, tout au long de son combat contre les indulgences, il n'avait cessé d'affirmer que le pape – tout comme les conciles – était soumis à la Parole de Dieu, qui se révèle dans l'Écriture. Le 3 janvier 1521, après qu'il eut refusé de rétracter les erreurs condamnées par la bulle Exsurge Domine (15 juin 1520), il avait été excommunié. Lors de sa comparution à Worms, le 18 avril 1521, il se réclamera de sa conscience (elle est captive de la Parole de Dieu) ; il n'est donc guère surprenant qu'il s'y réfère peu de temps avant dans sa polémique contre Emser. Quant au thème de la captivité que le pape inflige au monde entier, en contraignant les hommes à agir contre sa conscience, il reprend un thème que Luther avait longuement développé dans l'un des grands écrits réformateurs, paru à l'automne 1520, le Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église. Il y affirmait alors que, dans sa doctrine des sacrements notamment, le pape avait rendu l'Église captive, semblable à Israël emmené en servitude à Babylone. On relèvera enfin les accents eschatologiques qui concluent le premier extrait : le pape est qualifié d' « Antéchrist » ou de (faux) « Christ de la fin (Endchrist) » et Luther implore la venue en gloire du Christ, afin qu'il délivre la chrétienté.

Dans le second extrait que nous livrons, le terme « superstition » est employé de manière plus classique. Cet extrait montre que, dans la suite de son traité contre Emser, Luther dirige ses attaques contre les nombreux « blasphèmes » ou « superstitions », c'est-à-dire contre les « doctrines humaines » dont les « papistes » remplissent le monde : à côté des indulgences, on trouve notamment la messe (Luther refuse en

particulier de la comprendre comme un sacrifice et une œuvre bonne offerte à Dieu), ainsi que des cérémonies et des objets rituels (les vigiles, les vêtements ecclésiastiques). Ces multiples superstitions ne sont que des manifestations de la superstition, plus fondamentale, qui consiste à asservir, dans l'Église, les fidèles à des doctrines purement humaines.

ARNOLD Matthieu

(Professeur d'histoire du christianisme, Université de Strasbourg ; éditeur, avec Marc Lienhard, des Œuvres de Luther dans la Bibliothèque de la Pléiade – 2 tomes, 1999 et 2017 – et auteur de la biographie Luther, Paris, Fayard, 2017.)

Me comprends-tu à présent, Emser ? Je ne demande pas à être affranchi des lois et des doctrines humaines. Je demande seulement que la conscience soit affranchie, et que tous les chrétiens se signent, avec toutes les croix, contre la croyance selon laquelle, dans son règne, le pape a raison : en effet, cette croyance efface la foi au Christ, et inonde le monde entier avec les seuls péchés et le corrompt. Il en résulte combien vous autres, les gens du pape et les papistes, êtes pieux et honorables, vous qui ne faites rien de plus que de propager cette superstition¹, de mener toutes les âmes au diable – lors même que vous ne devriez avoir foi qu'en Christ et prêcher la liberté à l'égard des lois humaines, afin de demeurer les ministres de l'esprit et non pas de la lettre.

De la même manière, je ne demande pas à être affranchi des blasphèmes, de la haine et de l'envie d'Emser. Mais je demande à avoir la conscience libre, de sorte qu'il me soit permis de considérer qu'Emser me fait violence et qu'il me cause injustice. Car si je devais approuver ce qu'il fait comme un droit, ma conscience serait déjà captive et ne serait pas affranchie avant qu'Emser ne cesse de haïr – ce qui, peut-être, n'arriverait jamais. Car il me faudrait alors l'approuver – et pourtant je ne le ferais pas volontairement (cela m'est impossible) – et je pécherais ainsi sans discontinuer contre ma conscience.

C'est ainsi que, actuellement, le monde entier pèche sans discontinuer et corrompt, lui qui croit que le pape agit de manière juste, avec son règne, sa domination et ses commandements – et pourtant nul ne le fait volontairement, car le pape haït tout le monde à l'exception de ceux dont il veut tirer profit, ce qui est, à proprement parler, une abomination ! C'est ainsi que, par la fausse conscience et la superstition, le pape a rendu captif le monde entier, et que – contre leur volonté – il leur faut pécher sans discontinuer et corrompre. Malheur à toi, abominable abomination ! Viens, Seigneur Jésus-Christ, et délivre-nous de cet Antéchrist², fais tomber son trône dans le tréfonds de l'enfer, ainsi qu'il l'a mérité, afin qu'il cesse de pécher et de corrompre, AMEN !

(WA 7, 670, 26–671, 16.)

Je voudrais encore vous dire ceci. Je n'en suis pas encore venu au point où je m'attaque comme il se doit aux blasphèmes manifestes de l'état ecclésiastique et de l'état laïc. Mon travail est dirigé contre les blasphèmes que vous autres papistes tenez pour vos vertus, et par lesquels vous avez rempli le monde de choses clinquantes³ et de superstition : l'indulgence, la messe, les vigiles, les églises, les vêtements [sacerdotaux]

¹ *Aberglaube.*

² *Endchrist.*

³ *Gleisserey.*

– bref, toutes vos doctrines humaines, que vous tenez pour saintes. Je me bats avec elles à cause de la pure foi, afin de vous arracher vos masques de carnaval – et je suis encore loin de traiter des coutumes et des œuvres. Mais si nous avions, à nouveau, sauvé la foi de vos lois et de vos sectes diaboliques, nous pourrions aisément vous enseigner les bonnes mœurs et corriger vos blasphèmes – et, une fois que l'état ecclésiastique aurait une foi pure et se montrerait fidèle à la Parole de Dieu, il nous serait aisé de conduire la noblesse et l'état laïc là où l'on doit les mener. Toutefois, dans la mesure où nous-mêmes vous sommes de peu d'utilité, à quoi sert-il de sermonner et de corriger beaucoup ? Les mœurs et les œuvres mauvaises sont bien peu de choses comparées aux fausses doctrines et à la superstition⁴ dans lesquelles l'état ecclésiastique a sombré.

(WA 7, 679,15-28.)

⁴ *Affterglauben.*